AVIS DE MARCHE

Pouvoir adjudicateur
Mairie de Roquebrune-sur-Argens - Hôtel de ville - Rue Grande André Cabasse - 83520 Roquebrune-sur-Argens

Point de contact* : Monsieur Yoann GNERUCCI, 1er Adjoint, délégué aux marchés publics.
Téléphone : +33 0494195913 - Courriel : marchespublics@mairie-roquebrune-argens.fr
Adresse du profil d'acheteur : https://ville-roquebrune-argens.e-marchespublics.com

Communication
-Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet à l'adresse https://ville-roquebrune-argens.e-marchespublics.com
-Adresse à la laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : Voir le Règlement de la consultation
-Remises des offres : Voir le Règlement de la consultation.

Objet
NETTOYAGE DES ESPACES VITRES DANS LES ECOLES ET AUTRES BATIMENTS COMMUNAUX

Code CPV principal :
Objet principal : 90911300-9 : Services de nettoyage de vitres

Type de marché
Services

Description succincte
Les prestations donnent lieu à un accord-cadre à bons de commande avec minimum et maximum, susceptibles de varier de la manière suivante :

- Montant Minimum annuel : 5 000,00 € HT
- Montant Maximum annuel : 15 000,00 € HT

Nettoyage des espaces vitrés de 6 écoles, 7 bâtiments communaux deux fois par an.
S'ajoutent ponctuellement 2 autres sites et éventuellement d'autres bâtiments non précisés dans la consultation.

Information sur les lots :
Ce marché est divisé en lots : NON

Critères d'attribution :

1. La valeur technique et environnementale (coefficient de pondération : 50%)
2. Le prix (Coefficient de pondération : 50 %)

Valeur estimée :
Accord cadre : Estimation de la valeur **totale** pour la durée **totale** du marché : 60 000 € HT

Durée : De la notification du marché au 31.12.2024 pour la 1ère année d'exécution.

Reconduction : oui
Modalités des reconductions :
L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. **Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3**. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La décision de ne pas reconduire le marché sera prise de manière expresse par courrier recommandé avec accusé de réception adressé au plus le 30 septembre de l'année en cours d'exécution. En tout état de cause, le marché s'achèvera au plus tard le 31.12.2027.

Variantes : Des variantes seront prises en considération : Non

Options : Non

Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

Conditions de participation

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :
Le dossier à remettre par le candidat comprendra les pièces suivantes remplies et datées par une personne habilitée à engager l'entreprise, le pouvoir adjudicateur imposant que l'opérateur économique soit inscrit sur un registre professionnel en application de l'article R2142-5 du CCP :

Le candidat doit fournir :
- A/ la lettre de candidature, (imprimé DC1 à compléter, joint au dossier de consultation des entreprises ou équivalent), et en cas de groupement, habilitation du mandataire par ses co-traitants. Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager la société (Kbis, délégation(s) de pouvoir, etc.) doivent être communiqués.
- B/ une déclaration sur l'honneur conforme aux dispositions de l'article R2143-3-1° (cas d'exclusion des marchés publics et obligation d'emploi des travailleurs handicapés) du CCP (DC1). Au titre de cette déclaration, le candidat peut remettre la copie du ou des jugements prononcés, s'il est en redressement judiciaire. S'il n'est pas en redressement judiciaire, il peut spontanément remettre un extrait Kbis ou équivalent de moins de trois mois ;
- C/ les documents et renseignements demandés par le pouvoir adjudicateur pour vérifier l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, la capacité économique et financière et les capacités techniques et professionnelles du candidat en application de l'article R2143-3-2° du CCP.
Dans le cadre des justificatifs à produire mentionnés dans la présente procédure de passation de marché, le candidat peut compléter l'imprimé DC2, joint au dossier de consultation des entreprises ou équivalent

Capacité économique et financière
Fournir une déclaration concernant le **chiffre d'affaires global** portant sur les trois derniers exercices disponibles ; Si pour une raison justifiée (notamment pour les sociétés nouvellement créées), l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié.

Capacité technique et professionnelle
-Fournir une liste des **principaux services fournis au cours des trois dernières années indiquant le montant et/ou le volume traité, la date et le destinataire public ou privé ainsi que les coordonnées de l'interlocuteur**. Les éléments de preuve relatifs à des produits ou services pertinents fournis il y a plus de trois ans seront pris en compte. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.
-Fournir une déclaration indiquant les **effectifs moyens annuels** du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des **trois dernières années**.

Le candidat peut justifier de ses capacités techniques et professionnelles par tout autre moyen.

Procédure
Procédure adaptée
Accord-Cadre avec 1 seul opérateur

Renseignements d'ordre administratif

Date limite de réception des offres : .....22 FEV. 2024..... **à 12 h 00**

Langue(s) : Français

Délai de validité des offres : 4 mois à compter de la date de réception des offres.

Renseignements complémentaires

- **Sélection des candidatures**
  En application des articles L2141-1 à L2141-5, R2142-1 et R2143-3 du CCP, seront retenues les candidatures qui :
  - sont recevables au regard des articles R2143-3 à R2144-3 du CCP ;
  - présentent des capacités économiques et financières et professionnelles et techniques suffisantes ;
  - sont accompagnées des pièces réclamées au titre de l'article R2143-3 du CCP.

- **Négociation :** la Commune se réserve le droit de négocier comme il est dit au règlement de la consultation.
- **Visite des lieux :** La visite des lieux est obligatoire.
  La personne à contacter est Monsieur A. BLANC – Responsable Service Entretien : Téléphone : 04.94.19.59.56 // Mail : ablanc@mairie-roquebrune-argens.fr
  La date de rendez-vous sera alors fixée 5 jours au plus tard avant la date de remise des offres. Les visites pourront s'effectuer au plus tard 2 jours avant la date limite de remise des offres.
  En tout état de cause, le titulaire ne pourra se prévaloir d'une méconnaissance des lieux et de leur préfiguration au cours de l'exécution du marché.
- **Périodes d'exécution et délais d'exécution** : prendre connaissance des dispositions spécifiques dans le dossier de consultation.
- **Remise des offres par voie électronique :**
  La consultation de cet avis, le téléchargement du dossier de consultation, et la remise des offres par voie électronique sont accessibles sur le site www.ville-roquebrune-argens.e-marchespublics.com. Pour les modalités de remise des offres, se référer aux conditions générales de la plateforme.
  Demande de renseignements : Voir le règlement de la consultation

Procédures de recours

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Toulon - 5, rue Racine - 83000 Toulon

Introduction des recours : Se renseigner auprès du Tribunal administratif de Toulon - 5, rue Racine - 83000 Toulon

Date d'envoi du présent avis : ..... - 2 FEV. 2024

Pour le Maire, et par délégation,
Le Premier Adjoint,
Délégué aux marchés publics,
Yoann GNERUCCI

MAIRIE DE ROQUEBRUNE-s/ARGENS * (Var) * 12